

TRAVAUX COMBE DE GIÈRES - LETTRE D'INFORMATIONS N°8

Date : 08/12/2025

Chantier

Eaux usées

Grenoble Alpes Métropole et la Communauté de Communes Le Grésivaudan ont terminé la pose de la canalisation de transfert des eaux usées de de Saint-Martin d'Uriage et d'une partie de Vaulnaveys-le-Haut vers le réseau de la Métropole depuis fin novembre 2025, avec une légère avance par rapport aux délais annoncés.

La bascule des effluents est effective depuis le 8 décembre 2025.

Il reste cependant à finaliser la réfection définitive des enrobés sur la tranchée. Cette réfection est prévue au printemps 2026, en coordination avec le chantier cycles. Néanmoins, des dégradations du revêtement ayant été constatées sur la voie en descente, en partie haute, une réparation provisoire va être faite pour sécuriser la zone pendant l'hiver. Cette intervention est programmée mercredi 17 décembre 2025, sous réserve d'une météo clémente. En cas d'intempéries, elle sera reportée en principe au lendemain. Un alternat manuel sera mis en place. Il y aura donc deux alternats dans la combe.

En attendant, les usagers, notamment les deux roues, sont invités à rouler avec prudence.

Les études sur la reconversion de l'actuelle unité de dépollution du Sonnant en bassin de stockage restitution sont en cours et portées par la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Les travaux pour cette phase n'impacteront pas la circulation.

Aménagements cyclables

Les travaux d'aménagements cyclables continuent dans l'agglomération de Gières, la zone des travaux arrivant à proximité de l'arrêt de bus « La Combe ». Cela correspond à 40 % du linéaire des aménagements prévus dans la partie agglomération et 20 % du linéaire total.

Les travaux dans l'agglomération devraient continuer jusqu'en avril 2026. Ensuite, le chantier se situera hors agglomération jusqu'à l'été 2026.

Circulation - alternat

- Il ne subsiste plus qu'un seul alternat depuis novembre 2025, celui des aménagements cyclables sauf le 17 décembre 2025 pour la réparation du revêtement sur la voie descendante en partie haute (double alternat).
- De nombreuses plaintes concernant la gestion de la circulation ont été reçues par Grenoble-Alpes Métropole ou via la commune de Vaulnaveys le Haut. Les réglages des feux sont les mêmes que par rapport aux travaux sur les réseaux. Une vérification du taux de trafic dans l'avenue de la Combe est encore en cours pour savoir si les reports se font toujours sur les autres axes.

Les solutions pour fluidifier la circulation

Les feux de l'alternat sont régulièrement forcés en fin de cycle ce qui ralentit le passage des véhicules en sens inverse et réduit le nombre de véhicules qui passent à chaque cycle.

Les incivilités et le non-respect du code de la route génèrent des risques d'accident et des ralentissements. Dans l'intérêt de toutes et tous et pour une meilleure fluidité du trafic, les usagers sont vivement invités à respecter la signalisation et les feux installés pour l'alternat.

Une solution d'alternat manuel sera mise en place à partir du 12 janvier 2026 à titre expérimental.

Par ailleurs, les usagers de la route sont invités quand ils le peuvent à limiter les déplacements aux heures de pointe, à télétravailler, et à privilégier les transports en commun et le covoiturage.

Pour + d'infos sur l'offre de bus et de covoiturage : <https://www.mobilites-m.fr/travaux-combe-gieres>